

8814

REPUBLIQUE DU SENEGAL



AGENCE DU FONDS
DE DEVELOPPEMENT SOCIAL



Projet Fonds de Développement Social
Crédit N° 3446 SE

RAPPORT D'ACHEVEMENT ARFS KAOLACK

Avril 2006

I. PRESENTATION DE L'AFDS

Le Sénégal est l'un des pays les plus pauvres au monde. Le rapport du PNUD de 2000 sur le développement humain classait le Sénégal à partir des données de 1998, au 154 ème rang sur 174 pays.

Conscient de cette situation, le gouvernement du Sénégal a mis en œuvre un cadre de stratégie globale de lutte contre la pauvreté orienté vers une redistribution des fruits de la croissance et la satisfaction des besoins de base des populations.

L'amélioration de l'accès aux services sociaux de base est une composante essentielle du Programme National de Lutte contre la Pauvreté. Un des objectifs de cette composante est de permettre :

- l'augmentation des taux de scolarisation et d'alphabétisation dans les zones d'intervention ciblées ;
- la réduction des taux de mortalité maternelle et infantile, de malnutrition infantile, et l'accroissement des taux de consultation primaire curative et de couverture des programmes préventifs ;
- l'amélioration de l'alimentation en eau potable des populations démunies.

Le Projet Fonds de Développement Social, initié par le Gouvernement du Sénégal et appuyé par la Banque Mondiale s'inscrit dans le cadre de ce Programme National de Lutte contre la Pauvreté. Il vise à :

- ✓ améliorer les conditions de vie des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables par la promotion et le financement d'activités génératrices de revenus et d'emplois ;
- ✓ faciliter l'accès des couches sociales démunies aux services sociaux de base, aux équipements et aux infrastructures communautaires ;
- ✓ renforcer les capacités des communautés de base dans la planification participative, la priorisation des besoins et le suivi de l'exécution des activités ;
- ✓ renforcer les capacités de l'Administration dans l'analyse et le suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté.

Le projet comprend quatre (4) composantes :

- Composante 1 : Amélioration Accès aux infrastructures et services sociaux de base :
 - Sous composante 1.1 : Accès aux services sociaux de base
 - Sous composante 1.2 : Infrastructures et équipements de base
- Composante 2 : Accès aux services de Micro finance :
 - Sous composante 2.1 : Renforcement des capacités des SFD/OCB/GV
 - Sous composante 2.2 : Financement des activités génératrices de revenus
- Composante 3 : Renforcement des capacités des groupes vulnérables et des OCB :
 - Sous composante 3.1 : renforcement des capacités en gestion des Micro-Projets
 - Sous composante 3.2 : renforcement des capacités en Micro finance
- Composante 4 : Suivi et analyse des conditions de vie des ménages :
 - Sous composante 4.1 : Suivi de la pauvreté
 - Sous composante 4.2 : Gestion du projet

Le projet devait être exécuté sur une période de 10 ans découpée en trois phases successives de 3, 3 et 4 ans.

La phase 1 d'une durée de trois (3) ans (2001-2004), devait consister essentiellement à: i) mettre en place et rendre opérationnelles les structures du projet ; ii) sensibiliser les bénéficiaires sur le projet ; iii) mettre à l'essai les structures et stratégies retenues dans le cadre d'opérations à faible échelle favorisant le processus d'apprentissage, à travers des actions pilotes sur le terrain dans cinq régions dont celle de Kaolack, notre zone d'intervention..

Le projet a été lancé au cours d'un séminaire national les 9 et 10 Octobre 2001 à Dakar; et au niveau régional le démarrage effectif des activités sur le terrain s'est opéré le 02 Juillet 2002 par un atelier de lancement avec la présence effective du Ministre du Développement Social.

L'Antenne régionale est constituée, outre le Coordonnateur, d'une équipe comprenant un Spécialiste en Passation de Marchés et un Assistant Comptable appuyée par un personnel d'appui (un chauffeur, une secrétaire)

L'Antenne est un démembrement de l'Agence chargé de la coordination des activités du projet dans la région.. Elle s'appuie sur les Organisations Communautaires de Base, les Structures Financières Décentralisées, les Collectivités Locales, les Services Déconcentrés de l'Administration, les Opérateurs d'Appui au Développement Communautaire pour la mise en œuvre des activités financées dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

Les modalités pratiques de mise en œuvre de l'AFDS reposent sur des principes clairs, une approche dynamique et la responsabilisation des bénéficiaires.

Les principes suivants ont régi l'exécution du projet :

- la simplicité et la souplesse des opérations ;
- la délégation des opérations aux communautés bénéficiaires, aux opérateurs (ONG, secteur privé, etc.....) ;
- la contribution des bénéficiaires au financement des activités ;
- l'implication des partenaires sur le terrain (administration, ONG, secteur privé etc...).

L'approche de l'Antenne Régionale repose sur les points suivants :

- l'approche par la Demande :Les populations formulent les demandes de micro et sous projets et exécutent elles même leurs micro et sous projets.
- l'approche Faire-Faire :Le projet n'exécute pas les activités mais utilise des prestataires de service pour aider les communautés à identifier et exécuter leurs micro et sous projets.
- l'approche Participative : Les populations sont impliquées dans toutes les étapes d'identification, de planification et d'exécution de leurs micro et sous projets. Elles mettront en œuvre des stratégies de maintenance et de pérennisation des équipements, infrastructures et autres réalisations sur le terrain.
- La responsabilisation est fondée sur le transfert aux Communautés de Base de la responsabilité de la conception, la proposition, la réalisation, le suivi et l'évaluation interne de leurs propres micro et sous projets.
- Les OCB sont responsables de l'exécution de leurs micro et sous projets, y compris les passations de marchés de travaux, biens et/ou services prévus dans les accords et contrats de financements à signer avec l'AFDS.

L'approche utilisée est celle qui consiste à **définir la pauvreté comme une insuffisance notoire d'accès aux infrastructures publiques** qui empêche la satisfaction de besoins de base tel que s'approvisionner en eau potable, accéder à l'enseignement, à un service de santé, au circuit d'échanges de biens et services

L'accès est ici mesuré par la présence ou la distance de l'infrastructure par rapport au village :

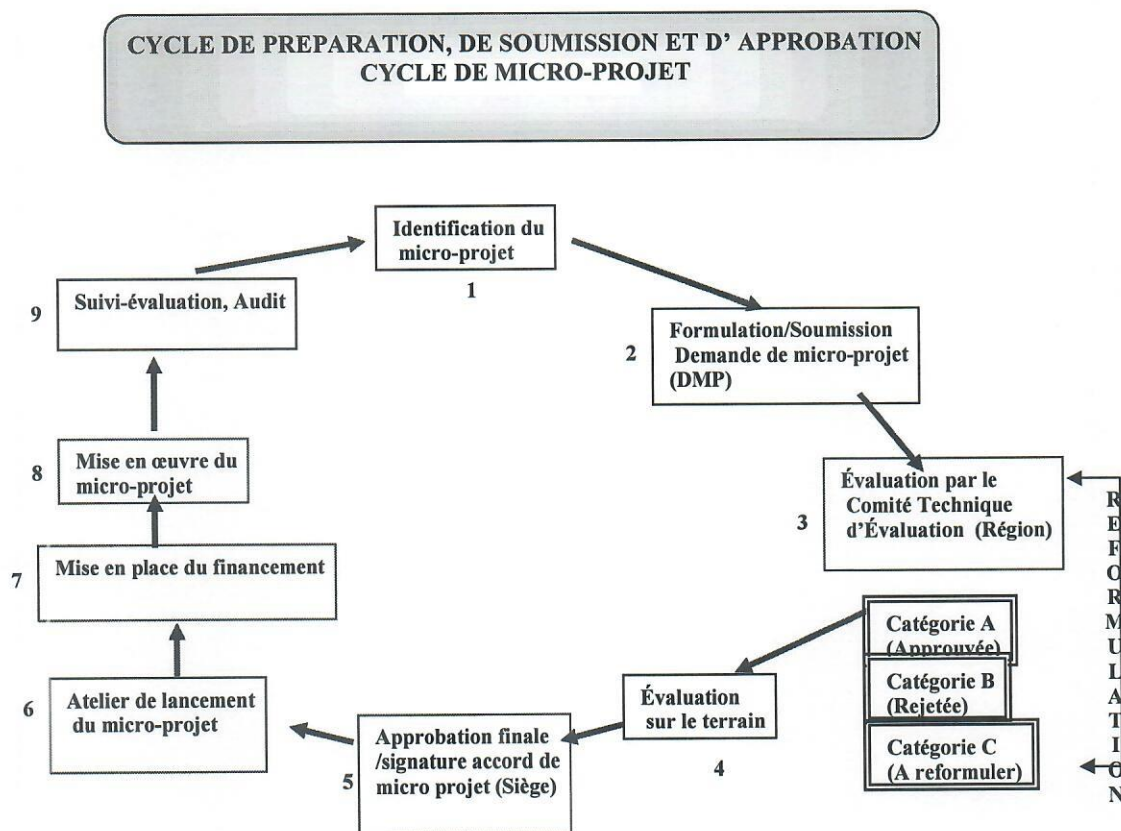
Classement des Communautés Rurales – Cibles (du département de Kafrine) selon l'Indice accès aux Servi ces sociaux de base

ARRONDIS SEMENT	COMMUNAUTE RURALE	NBREDE VILLA GES		NBRE D'HABI TANTS	POURCENTAGE DE LA POPULATION RURALE AYANT ACCES A					POURCENTAGE DE LA POPULATION RURALE AYANT ACCES A					INDICE D'ACCES
		P	T		POINT D'EAU	ECOLE PRIMA IRE	POSTE DE SANTÉ	COM MER CE	ROU TE	POINT D'EAU	ECOLE PRIMA IRE	POSTE DE SANTÉ	COM MER CE	ROUTE	
Maka Yopp	Lour Escale	49	51	8.332	10.205	48,4	21,7	40,9	29,9	0	0	0	0	0	0
Maka Yopp	Maka Yop	48	60	8.688	13.486	36,9	31,8	42,4	18,9	0	0	0	0	0	0
Maka Yopp	Gainte Pathe	39	42	6.470	8.387	38,8	25,2	61,3	0,0	0	0	0	50	0	50
Maka Yopp	Ida Mouride	56	79	10.591	18.511	46,9	16,2	52,1	43,5	0	0	0	50	0	50
Maka Yopp	Ribot Escale	41	43	7.320	8.054	23,7	23,2	67,0	0,0	0	0	0	50	0	50
Maleme hoddar	Ndioum Nguinthe	36	43	5.663	8.521	58,3	13,9	60,4	0,0	0	50	0	50	0	100
Maka Yopp	Saly Escale	43	71	6.287	14.240	41,9	33,1	65,5	43,7	100	0	0	50	0	150
Malem hoddar	Darou Minam	28	32	5.473	7.684	35,6	14,9	57,2	0,0	100	0	0	50	0	150
Malem hoddar	Dianke Souf	24	31	7.690	11.570	51,0	20,6	77,1	32,2	0	50	0	100	0	150
Birkelane	Mabo	39	69	8.329	17.004	41,2	21,2	78,8	14,4	100	0	0	100	0	200
Nganda	Medinatoul Salam2	24	38	3.366	7.383	36,1	51,5	77,7	16,3	50	0	50	100	0	150

P= Pauvre T= Total Source : Ciblage des communautés rurales selon le niveau d'accès aux services sociaux de base- DPS- Juin 2000

Pour la première phase du projet (2001-2004), il a été retenu, **pour la région de KAOLACK**, un échantillon de **184 villages** et une **(01) commune** : la ville de Kounghoul.

II. CYCLE DE PROJET



La mise en œuvre de cette première phase a démarré avec la campagne d'information, de communication et de mobilisation sociale : elle a suivi les CLD élargies avec une large information des communautés sur les modalités d'intervention de l'AFDS : objectifs, approches et stratégies à développer.

III. ECONOMIE DES RESULTATS

3.1 L'EVALUATION PARTICIPATIVE DE LA PAUVRETE (EPP)

L'objectif de l'Evaluation Participative de la Pauvreté est de permettre une meilleure connaissance de l'état de pauvreté de la zone

SYNTHESE EPP – REGION DE KAOLACK

Département	Arrondissement	Communauté Rurale	Nombre de Villages	Population
Nioro	2/3	2/11	20	5 975
Kaolack	1/3	2/9	14	3 575
Kaffrine	4/4	9/21	150	56 140
TOTAL	7/10	13/41	184	65 690

 EPP dans les Communautés Rurales de la phase pilote
 EPP dans les Communautés Rurales des poches de pauvreté

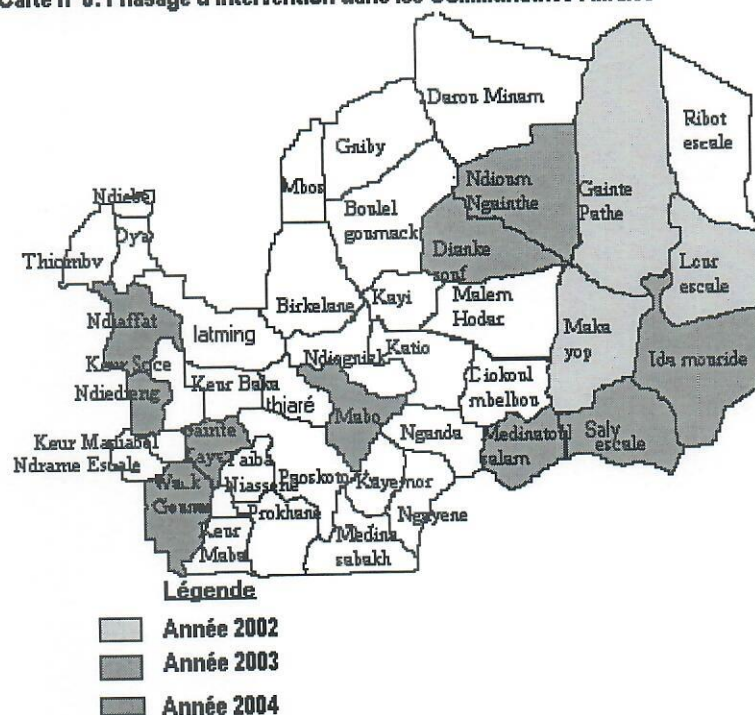
L'objectif de l'EPB est d'identifier, dans une démarche participative et une prise en compte des questions de Genre, le type de micro projet ou de sous projet AGR que l'OCB bénéficiaire potentielle proposera au financement du projet FDS. Le besoin ainsi exprimé est formalisé à travers un document de projet qui suivra différentes étapes d'étude et d'analyse avant son approbation et son financement.

- une première vague de trois (03) communautés rurales dans le département pilote de Kaffrine : le choix s'est porté sur les communautés rurales ayant les plus faibles indices de pauvreté du département.
- dans chacune de ces communautés rurales, tous les villages objet des EPP sont sélectionnés.

COMMUNAUTES RURALES POUR LA 1 ^{ère} vague de l'EPB					
Total Villages	Arrondissement	Communauté Rurale	Indice de pauvreté	Nbre Village / EPB	Population
51	MAKA YOPP	LOUR ESCALE	0	12	5 397
60	MAKA YOPP	MAKA YOP	0	24	8 497
42	MAKA YOPP	GAINTE PATHE	50	10	3 967

C'est ainsi que le phasage d'intervention dans les communautés rurales de la phase pilote était établi comme suit :

Carte n°8: Phasage d'intervention dans les Communautés Rurales



3.3 DISTRIBUTION DU NOMBRE DE PROJETS CIBLES ET DU NOMBRE DE PROJETS REALISES PAR COMMUNAUTE RURALE ET COMMUNE

Communauté rurales et communes cibles	Nombre villages ou quartiers ciblés	Nombre de villages touchés	Nombre MP Réalisés	Nombre SP Réalisés
Maka Yop	24	24	25	35
Lour Escale	12	12	12	18
Ngainth Pathé	10	10	11	15
Koungheul Commune	7	7	7	7
Ida Mouride	8	8	8	8
Saly Escale	6	6	6	8
Ribot Escale	1	1	1	1
Dianké Souf	6	6	6	7
Ndioum Ngainth	10	10	10	5

SYNTHESE DES MICRO PROJETS PAR COMMUNAUTE RURALE ET COMMUNE

COMMUNAUTE RURALE	SANTÉ		HYDRAULIQUE		EDUCATION		SOCIO ECONOMIE		SOCIO CULTUREL		ASSAINISSEMENT		FORMATION PROFESSIONNELLE		TOTAL PAR CR et COM	
Maka Yop	6	60 660 305	14	135 797 990	1	14 373 371	3	40 804 733					1	10 552 500	25	262 188 899
Lour Escale	6	75 912 745	3	19 008 291			2	12 173 082	1	17 421 594					12	124 515 712
Ngainth Pathé	2	25 275 841	5	37 562 381	2	27 375 372	1	11 839 570					1	10 552 500	11	112 605 664
Koungheul Commune	1	7 396 260	2	14 235 895	1	18 990 615			2	37 264 040	1	6 858 225			7	84 745 035
Ida Mouride	3	43 136 592			1	14 632 649	4	53 207 660							8	110 976 901
Saly Escale	4	57 312 656	2	27 805 823											6	85 118 479
Ribot Escale	1	20 590 000													1	20 590 000
Total Arrondmt Maka Yop	23	290 284 399	26	234 410 380	5	75 372 007	10	118 025 045	3	54 685 634	1	6 858 225	2	21 105 000	70	800 740 690
Dianké Souf	2	21 647 868	2	26 308 258	1	12 983 712	1	13 154 165							6	74 094 003
Ndioum Ngainth	5	71 318 070			2	29 003 300	3	39 492 495							10	139 813 865
Total Arrdmt Malem Hoddar	7	92 965 938	2	26 308 258	3	41 987 012	4	52 646 660							16	213 907 868
Total Département Kaffrine	30	383250337	28	260718638	8	117359019	14	170671705	3	54685634	1	6858225	2	21105000	86	1 014 648 558

SYNTHESE DES AGR PAR COMMUNAUTE RURALE ET ARRONDISSEMENT

COMMUNAUTE RURALE	ELEVAGE		AGRICULTURE		COMMERCE		ARTISANAT		TRANSFO PRODUITS		TOTAL PAR COM Rurale	
Maka Yop	21	81 066 053			5	13 280 012	2	4 696 418	7	26 099 979	35	125 142 462
Lour Escale	10	38 300 585			6	13 282 014			2	8 206 571	18	59 789 170
Ngainth Pathé	6	22 562 760			5	7 235 492			4	16 763 241	15	46 561 493
Saly Escale	4	16 613 200	1	4 175 000					3	11 284 545	8	32 072 745
Ribot Escale	1	5 496 960									1	5 496 960
Ida Mouride	2	8 306 600			3	12 460 500			3	11 284 545	8	32 051 645
Koungheul Commune	2	9 971 760			4	19 285 260	1	5 586 260			7	34 843 280
Total Arrondt MAKa YOP	46	182 317 918	1	4 175 000	23	65 543 278	3	10 282 678	19	73 638 881	92	335 957 755
Dianké Souf	2	8 306 600	1	4 175 000	1	4 160 000			3	11 284 545	7	27 926 145
Ndioum Nguinth	1	4 153 300			3	12 467 000			1	3 761 515	5	20 381 815
Total Arrondt Malem Hoddar	3	12 459 900	1	4 175 000	4	16 627 000			4	15 046 060	12	48 307 960
TOTAL Département KAFFRINE	49	194 777 818	2	8 350 000	27	82 170 278	3	10 282 678	23	88 684 941	104	384 265 715

IV. RESULTATS DU PROCESSUS D'APPROBATION DES DMP

Dans la région de Kaolack, 117 DMP ont été soumises au CTE dont 117 classées dans la catégorie A. Parmi celles-ci 117 ont été approuvées par le CAD et 86 financées (54 pour la première vague et 32 pour la seconde vague).

Les dossiers en instance sont au nombre de 31 et concernent essentiellement des DMP de deuxième vague (essentiellement dans la commune de Kaffrine et la CR de Ida mouride)

4.1 Résultats globaux CTE-DMP

CR/Commune	Nombre de DMP Soumises	Nombre de DMP Classées A au CTE	Nombre DMP Approuvées Par le CAD	Nombre DMP financées	DMP en attente de financement
Maka Yop	25	25	25	25	-
Lour Escale	13	13	13	12	1
Ngainth Pathé	11	11	11	11	-
Koungheul Commune	7	7	7	7	-
Ida Mouride	16	16	16	8	8
Saly Escale	11	11	11	6	5
Ribot Escale	1	1	1	1	-
Dianké Souf	13	13	13	6	7
Ndioum Ngainth	12	12	12	10	2
Kaffrine Commune	8	8	8	0	8

4.2 Résultats globaux CTE-DSP

CR/Commune	Nombre de DSP Soumises	Nombre de DSP Classées A au CTE	Nombre DSP Approuvées Par le CAD	Nombre DSP financées	DSP dont 1 ^{ère} Opération déjà réalisée	DSP en attente de financement
Maka Yop	35	35	35	35	35	-
Lour Escale	18	18	18	18	18	-
Ngainth Pathé	15	15	15	15	15	-
Saly Escale	8	8	8	8	8	-
Ribot Escale	1	1	1	1	1	-
Ida Mouride	8	8	8	8	8	-
Koungheul Commune	7	7	7	7	7	-
Dianké Souf	7	7	7	7	7	-
Ndioum Nguinth	7	5	5	5	5	-
Kaffrine Commune	0	0	0	0	-	-

V. SITUATION DE L'EXECUTION DES MP ET DES SP

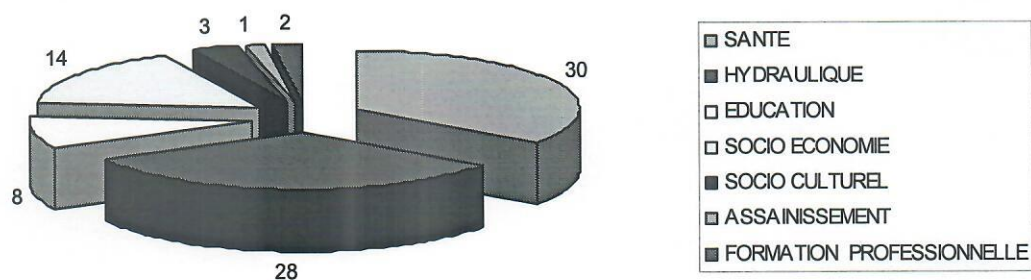
5.1 MICROPROJETS

5.1 1 SITUATION DE L'EXECUTION DES MP DANS LA REGION DE KAOLAK

Communauté rurale/ commune	Nombre MP financés	Nombre MP Achevés et clôturés	Nombre de MP réceptionnés provisoirement	Nombre de MP réceptionnés définitivement	Nombre d'infrastructures actuellement fonctionnelles
Maka Yop	25	24	24	24	24
Ngainth Pathé	11	10	10	10	10
Lour Escale	12	12	12	12	12
Ribot Escale	01	01	01	01	01
Koungheul Commune	07	07	07	07	06
Ida Mouride	08	08	08	08	08
Saly Escale	06	06	06	06	06
Dianké Souf	06	06	06	03	06
Ndioum Ngainth	10	10	10	00	10

5.1 2 REPARTITION DES MICROPROJETS PAR SECTEUR

REPARTITION DES 86 MP PAR SECTEUR ET EN NOMBRE



REPARTITION DES 86 MP PAR SECTEUR ET EN MONTANT (%)

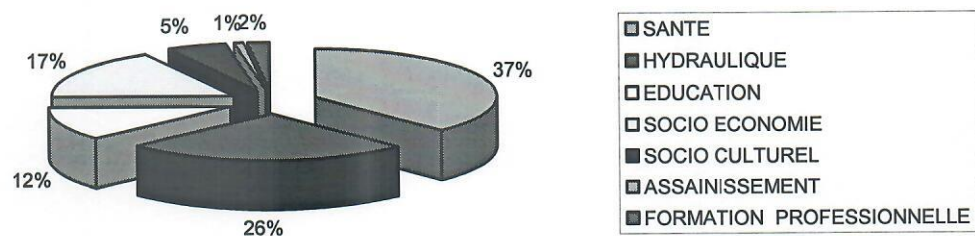


TABLEAU SYNTHETIQUE DES REALISATIONS
MP

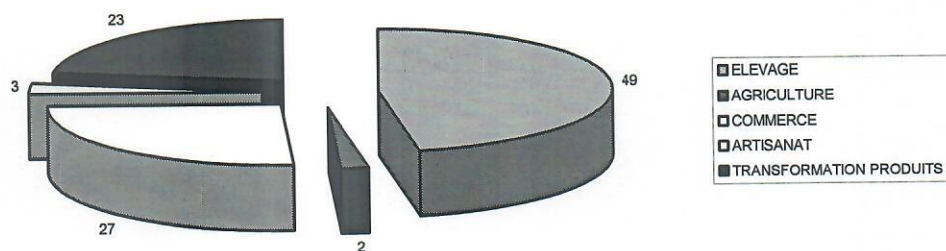
Secteurs	SANTE		HYDRAULIQUE		EDUCATION		SOCIO ECONOMIE		SOCIO CULTUREL		ASSAINISSEMENT		FORMATION PROFESSIONNELLE		TOTAL MP	
	No mb re	Montant	No mb re	Montant	No mb re	Montant	No mb re	Montant	No mb re	Montant	Nomb re	Mont ant	Nomb re	Montant	No mb re	Montant
Réalisations	30	383250337	28	260718638	8	117359019	14	170671705	3	54685634	1	6858225	2	21050000	86	1014593558

5.2 SOUS-PROJETS

TABLEAU SYNTHETIQUE DES SP AGR REALISES

SECTEURS / DOMAINES	ELEVAGE	AGRICULTURE	COMMERCE	ARTISANAT	TRANSFORMATION PRODUITS	TOTAL SP AGR
Nombre de SP	49	2	27	3	23	104
MONTANTS FCFA	194777818	8350000	82170278	10282678	88684941	384265715

REPARTITION DES 104 AGR PAR SECTEUR ET EN NOMBRE



VII. Renforcement des capacités

ETAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES AU NIVEAU DES COMMUNAUTES BENEFICIAIRES

LIBELLES	REGION DE KAOLACK
Renforcement des capacités des OCB et des GVs en FGB	
<u>Appui à la Composante 1: Appui aux infrastructures Equipements et Services sociaux de base</u>	
<i>Nombre de participants</i>	
Organisation et dynamique communautaire	718
Passation de Marchés	523
Gestion financière	290
Planification +EPB	620
Suivi-évaluation participatif (MP et SP)	193
Ateliers Thématiques Fiches Techniques: Hydraulique, Santé et Education	41
FGB Atelier Montage dees réseaux: Eau et Santé	31
Formation des CAF en Technique de Communication (C1 et C2)	88
FGB Formation des élus locaux	149
Total nombre de participants	2653
<i>Coût des formations</i>	
Organisation et dynamique communautaire	8 431 550
Passation de Marchés	6 761 270
Gestion financière	3 821 400
Planification +EPB	6 665 850
Suivi-évaluation participatif (MP et SP)	2 671 029
Ateliers Thématiques Fiches Techniques: Elevage, Moulin et Commerce	426 400
FGB Atelier Montage dees réseaux:Elevage, Moulin et Commerce	174 500
Formation des CAF en Technique de Communication (C1 et C2)	1 146 000
FGB Formation des élus locaux	3 790 100
Total coût formation	33 888 099
<u>Appui à la Composante 2: Appui à l'amélioration des services de microfinance</u>	
<i>Nombre de participants</i>	
Organisation et dynamique communautaire	546
Passation de Marchés	293
Gestion financière	407
Planification	227
Marketing	205
Suivi-évaluation participatif	(voir C1)
Ateliers Thématiques Fiches Techniques	55
FGB Atelier Montage dees réseaux	22

Total nombre de participants	1755
<i>Coût des formations</i>	
Organisation et dynamique communautaire	7 178 750
Passation de Marchés	3 969 000
Gestion financière	5 404 750
Planification	3 117 200
Marketing	2 847 800
Suivi-évaluation participatif	(voir C1)
Ateliers Thématiques Fiches Techniques	532 000
FGB Atelier Montage de réseaux	139 400
Total coût formation	23 188 900
Total général nombre de participants aux formations FGB	4 408
Total général coût formations FGB	57 076 999
<u>Mise en place des organes de gestion et des relais communautaires</u>	
Comités de Gestion des Micro-projets (CGMP)	86
Comités de Gestion des Sous-projets (CGSP)	104
Comité Technique de Mise en Œuvre (CTMO)	86
Comité d'Animation de Sensibilisation et de Formation (CASF)	86
Relais communautaires *	313